

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2024

Introduction

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières soit jointe au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Extrait de l'article L2313-1 du CGCT :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat . »

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute nature réalisés au cours de l'année. Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **la section de fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux
- **la section d'investissement** qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

La Section de Fonctionnement

Résultat de Fonctionnement de l'année 2024

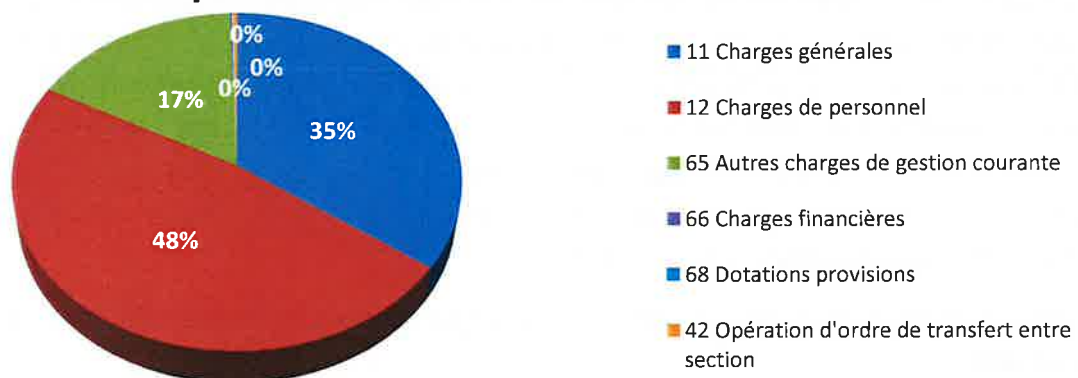
Recettes de fonctionnement	728 740.63€
Dépenses de fonctionnement	- 598 767.82€
Résultat de l'année 2024	129 972.29€
Excédent reporté en 2023	+ 893 469.48€
Excédent global de fonctionnement	1 023 442.29€

Dépenses de Fonctionnement de l'année 2024

Les dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à **598 767.82€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
011	Charges générales	254 850.00€	208 367.59€	34.80%
60	Achats divers, énergies...	83 250.00€	62 888.22€	
61	Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)	103 100.00€	85 511.40€	
62	Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie...)	67 850.00€	56 342.97€	
63	Impôts Taxes	650.00€	625.00€	
012	Charges de personnel	340 200.00€	287 835.34€	48.07%
65	Autres Charges de gestion courante	105 967.88€	98 883.47€	16.51%
66	Charges financières	1 010.28€	1 010.28€	0.17%
68	Dotations provisions	550.00€	300.00€	0.05%
042	Opération d'ordre transfert entre section	2 371.14€	2 371.14€	0.40%
Total		704 949.30€	598 767.82€	100%
023	Virement section investissement	746 570.18€	0.00€	
Total des Dépenses		1 451 519.48€	598 767.82€	

Dépenses de Fonctionnement 2024



Chapitre 011 : ce chapitre regroupe les dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage (gaz), carburant, fournitures administratives, maintenance et prestations de services, fêtes et cérémonie, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxe payées par la commune, les primes d'assurances, les frais liés à la cantine scolaire...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunération, charges sociales et patronales, les assurances, caisse de retraite, médecine du travail). La commune recense au 31 décembre 2024, 9 agents titulaires (et un agent en CDD remplacement).

Chapitre 65 : ce chapitre regroupe les indemnités et cotisations des élus de la commune et leur formation ; les subventions versées aux associations (8 220.00€), les participations aux organismes extérieurs et la cotisation au service incendie du SDIS.

Chapitre 66 : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette. La commune a un seul emprunt à charge (amortissement 2024 : 6 426.71€ + intérêt 1 010.28€), le solde restant à l'échéance est de 19 280.18€.

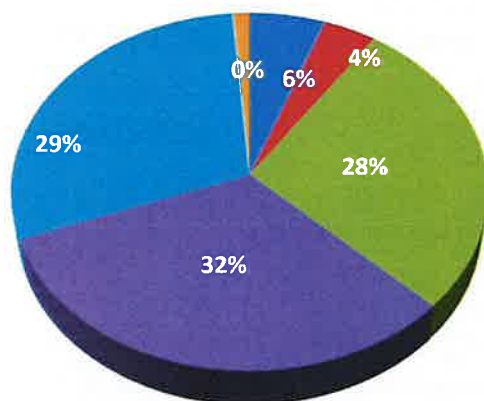
Chapitre 68 : ce chapitre regroupe les dotations aux amortissements. L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager les ressources pour pouvoir les renouveler régulièrement. Ce procédé comptable permet d'étaler dans le temps la charge consécutive au remplacement des immobilisations.

Recettes de Fonctionnement de l'année 2024

Les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à **728 740.63€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
013	Atténuations de charges	20 000.00€	40 773.18€	5.60%
70	Produits services, domaine et ventes div.	23 800.00€	28 502.14€	3.91%
73	Impôts et taxes	200 500.00€	202 107.00€	27.73%
731	Fiscalité locale	200 000.00€	233 510.00€	32.04%
74	Dotations et participations	112 750.00€	214 536.59€	29.44%
75	Autres produits de gestion courante	700.00€	9 012.662€	1.24%
76	Produits financiers	0.00€	4.65€	0.00%
77	Produits exceptionnels	0.00€	0.00€	0.00%
78	Reprises sur provisions	300.00€	294.41€	0.04%
42	Opération d'ordre transfert entre section	0.00€	0.00€	0.00%
Total		558 050.00€	728 740.63€	100%
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté de 2023</i>	893 469.48€	0.00€	
Total des Recettes		1 451 519.48€	728 740.63€	

Recettes de Fonctionnement 2024



- 13 Atténuations de charges
- 70 Produits services, ventes
- 73 Impôts et taxes
- 731 Fiscalité locale
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 78 Reprises sur At, provision et dépréciation

Chapitre 013 : ce chapitre regroupe les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail et la participation du SIRP Bayon sur Gironde – St Seurin de Bourg pour la mise à disposition de personnel (ATSEM et coût du secrétariat).

Chapitre 70 : ce chapitre regroupe les ventes de concessions funéraires, les redevances d'occupation du domaine public, la cantine scolaire et la garderie.

Chapitres 73 et 731 : ces chapitres représentent **59.77%** des recettes de fonctionnement et comprend : la fiscalité locale (Taxes Foncières sur le bâti et le non bâti), l'attribution de compensation et le Fonds de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales (FPIC) versées par la Communauté de Communes de Blaye.

Chapitre 74 : ce chapitre concerne les dotations de l'Etat dont la Dotation Global de Fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux (dont la Taxe d'Habitation).

Chapitre 75 : ce chapitre correspond aux produits liés aux locations des salles communales (Salle Polyvalente et Salle de la Cure) et l'achat de caveau funéraires.

Chapitre 76 : ce chapitre concerne les produits financiers (intérêts des parts sociales).

Chapitre 77 : ce chapitre recense les produits exceptionnels : aucun cette année.

Résultat cumulé de la section de Fonctionnement
1 023 442.29€

La Section d'Investissement

Résultat d'Investissement de l'année 2024

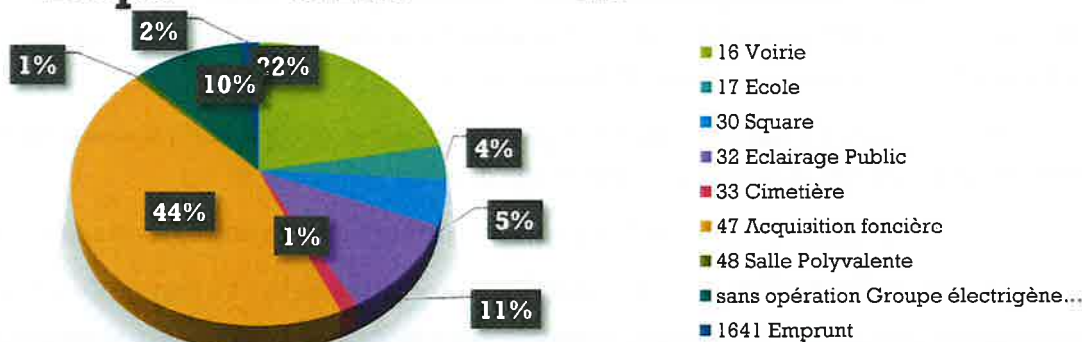
Recettes d'investissement	142 390.02€
Dépenses d'investissement	- 362 098.13€
Résultat de l'année 2024	- 219 708.11€
Excédent reporté en 2023	+ 259 485.39€
Excédent global d'investissement	39 777.28€

Dépenses de Fonctionnement de l'année 2024

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à **362 098.13€**

N° Opér.	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
13	Prévention des inondations Zone humide	50 000.00€	0.00€	0.00%
14	Falaise « Route de la Reuille » Frais d'étude	20 000.00€	0.00€	0.00%
16	Voirie Etude sécurisation routière, aménagement du bourg, panneau affichage, radar pédagogique	285 000.00€	80 069.73€	22.11%
17	Ecole réfection menuiseries et wc, tables et chaises, et matériel informatique	23 000.00€	13 903.24€	3.84%
28	Assainissement Extension du réseau	50 000.00€	0.00€	0.00%
29	Mairie Réfection de pierre de façade, et matériel informatique	17 000€	0.00€	0.00%
30	Square jeux et aménagement	35 000.00€	18 844.80€	5.20%
32	Eclairage Public Remplacement lampe Stade	125 000.00€	39 156.00€	10.81%
33	Cimetière Pose de gazon et réfection ossuaire	40 000.00€	5 151.68€	1.42%
45	Salle de la Cure Réfection de la façade	80 000.00€	0.00€	0.00%
46	Borne Incendie	50 000.00€	0.00€	0.00%
47	Acquisition Foncière	250 000.00€	159 525.00€	44.06%
48	Salle Polyvalente travaux sur les faux plafonds	40 000.00€	2 360.23€	0.65%
Sans opérations	Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / clôture bâche incendie / Broyeuse	55 000.00€	36 660.74€	10.12%
Total		1 120 000.00€	355 671.42€	
1641	Remboursement Emprunt	6 426.71€	6 426.71€	1.77%
Opérations d'ordres		0.00€	0.00€	0.00%
Total des Dépenses		1 126 426.71€	362 098.13€	100.0%

Dépenses d'Investissement 2024



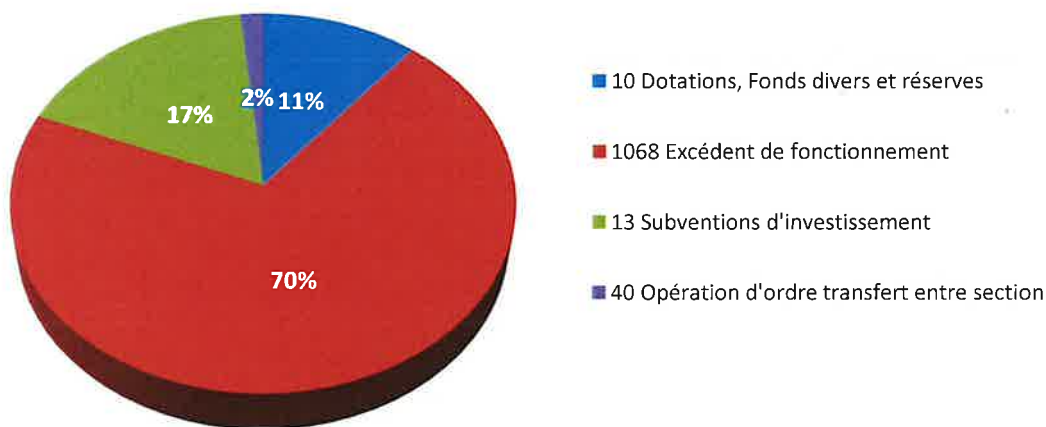
Les Restes à Réaliser 2024 s'élèvent à **90 857.43€** et correspondent à : étude de la falaise, étude liée à la sécurisation routière, travaux de réfection de la façade de la Cure et solde des travaux pour la Salle Polyvalente.

Recettes d'Investissement de l'année 2024

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à **142 390.02€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 000.00€	15 549.80€	10.92%
10222	FCTVA	8 000.00€	12 292.54€	
10226	Taxe d'Aménagement	0.00€	3 257.26€	
1068	Excédents de fonctionnement	100 000.00€	100 000.00€	70.23%
13	Subventions d'investissement	10 000.00€	24 469.08€	17.18%
1311	Subv Transf Etat et établ Nationaux	0.00€	3 622.08€	
1321	Etat	8 000.00€	0.00€	
1322	Région	0.00€	0.00€	
1323	Département	2 000.00€	12 347.00€	
1328	Autres	0.00€	8 500.00€	
040	Opération d'ordre transfert entre section	2 371.14€	2 371.14€	1.67%
Total		120 371.14€	142 390.02€	100%
021	Virement de la section de fonctionnement	746 570.18€	0.00€	
001	Solde d'exécutif positif reporté de 2023	259 485.39€	0.00€	
Total des Recettes		1 126 426.71€	142 390.02€	

Recettes d'Investissement 2024



Résultat cumulé de la section d'Investissement
39 777.28€

Fait à **BAYON SUR GIRONDE**,
Le 31 Mars 2025

Le Maire, **Hervé GAYRARD**